

Communiqué de presse

(28.10.2005)

Une étude menée par une organisation de défense du consommateur montre que le mazout reste un combustible tout à fait compétitif pour se chauffer.



Au regard de l'analyse faite, Informazout conclut que l'utilisation intelligente de l'énergie dans une habitation doit demeurer la priorité, et non le transfert vers un autre combustible. Cette réduction de la consommation passe aussi bien par une diminution des pertes de chaleur que par l'adoption de technologies modernes. Les mesures en faveur d'économies d'énergies, comme par exemple la réduction fiscale pour le renouvellement d'un système de chauffage (réduction fiscale jusqu'à 750€), constituent un soutien important en la matière.

Associer un système de chauffage qui combine une énergie renouvelable, comme les panneaux solaires, à un combustible classique, disponible en permanence, et offrant un maximum de sécurité comme le mazout, est à l'heure actuelle une solution intelligente. De plus, dans des périodes d'effervescence des prix des énergies, opter pour un autre combustible n'est certainement pas la solution recommandée. A cet égard, la campagne d'information d'Informazout, qui débute à la mi-novembre, prend ce point de vue comme point de départ.

Choisir le mazout comme combustible reste un choix avantageux. Les investissements peuvent être modulés.

La comparaison des énergies faite par l'association des consommateurs mérite d'être commentée :

* Le choix du moment de comparaison est une période d'effervescence des prix des énergies et ne permet donc pas encore de conclusions à long terme fiables.

* Le consommateur décide du niveau des investissements qui peuvent être modulés en fonction du budget disponible. (l'analyse prend comme point de départ que les investissements supplémentaires nécessités par le mazout demandent des emprunts supplémentaires avec frais d'intérêt). Quant au stockage, les réservoirs dits 'accessibles' (dans une cave, garage ou à l'extérieur) sont recommandés, tant au niveau du coût de l'installation que du contrôle ultérieur.

* L'étude de l'association des consommateurs confirme une fois de plus que l'électricité est une option chère dûe aux frais de consommation élevés.